

Réf: Dossier 325367

Avis de constitution

SOCIETE « MAROZA »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE QUARTIER MARIE
THERESE, LOT N°468; ILOT N°46, Lot 468, Ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAROZA »

Objet : COMMERCE GÉNÉRAL, TRANSPORT DE PRODUITS PÉTROLIERS, IMPORT-EXPORT, TRANSPORT PRIVÉ ET PUBLIC DE PERSONNES, PRESTATIONS DE SERVICES DIVERSES.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE QUARTIER MARIE
THERESE, LOT N°468; ILOT N°46, Lot 468, Ilot 46

Dirigeant(s) M DOUCOURE ABOUBACAR MARO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06718 du 09/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41319/GTCA/RC/2024 du 09/07/2024

